



F.F.P.J.P.
COMITÉ DU LOT

6^{TE}FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMITE REGIONAL OCCITANIE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT

Siège social et correspondance :
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS
☐ 05 65 35 50 74 e-mail cd46@petanque.fr

N° : 03/2023

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Du 23 Juin 2023 à Labastide Murat

Présents : Guy Alaux, Sandrine Baginski, Alain Baronio, Jean-Paul Buri, Ghislain Couderc, Carole Delage, Josette Fougeret, Christian Gramond, Dominique Guynet, Thierry Landes, Dominique Lascout, Joelle Molesin, Ghislain Roumiga

Excusés : Michel André, Serge Bourgès, Hervé Chagnoleau, Bérénice Dedieu, Francis Mazot, Marcel Moulès

Début de la réunion : 18H30

Mot du Président

Bonjour à tous, je suis ravi de vous retrouver après mes nouveaux déboires qui désormais sont visuels. Toutefois, même si tout n'est pas revenu comme avant, cela peut être long et rien ne garantit que je retrouverais mes capacités à 100%.

Je tiens à remercier les nombreuses personnes ou dirigeants de club qui m'ont envoyé des messages ou des mails de soutien.

Merci à Sandrine Baginski qui m'a suppléé en qualité de délégué lors du championnat régional triplette Provençal à Moissac.

Egalement, même si certaines absences aux réunions du Comité Directeur peuvent être justifiées, je suis sans l'obligation de vous rappeler que vous vous êtes engagés pour quatre ans.

Cet engagement prend en compte la présence lors des réunions.

Le Comité Directeur ne peut prendre aucunes décisions si le quorum n'est pas atteint.

↳ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 avril 2023**

Commission d'arbitrage : Les convocations pour les arbitres seront dorénavant envoyées par Ghislain Roumiga

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

↳ **Informations diverses depuis le 28 avril**

- Demande des listes aux clubs participant aux CRCV

Pour éclaircissement, le CRO demande à minima une liste de 6 joueurs pour l'équipe régionale. Le listing des autres équipes du club doit être fourni en même temps.

Après la 1ere journée, les listes sont régularisées sur le site du CRO par Christian (les joueurs ne figurant pas sur la feuille de match sont retirés et les nouveaux joueurs notés sur la feuille de match sont ajoutés)

L'équipe régionale ne pourra recevoir que 2 joueurs ayant joués dans des équipes de niveau inférieur.

- 2
- Officialisation de la création de l'école de pétanque de Miers
 - Officialisation de l'organisation de formation à l'examen BF2 à Figeac les 13, 14 et 15 octobre.
Figeac sera un des 4 sites organisationnel avec Bonifacio, Issy les Moulineaux et Andrézieux Bouthéon.
 - Suite à 2 incidents, la MMA a été sollicitée :
Une joueuse ayant pris un but en plein œil lors de la zone doublette mixte à Puy L'Evêque et une vacancière ayant chuté sur le parking des Chartreux de Cahors en s'entravant avec une ficelle laissée sur place qui a cassé ses lunettes.
 - Réception des critères concernant la chancellerie (les demandes doivent être envoyées au CRO pour validation avant le 1^{er} juillet)
 - Réception d'un fichier d'inscription concernant les formations TC et BF1 à renvoyer au CRO (Margot Blanchard) avant le 1^{er} juillet.
 - Il apparaît que sur plusieurs sites différents « couacs » sont survenus sur les graphiques des concours. Il est probable que des remises à niveau des graphiqueurs soit nécessaire car certains oublient la manipulation et le fonctionnement de Gestion Concours
Si vous avez des doutes ou connaissez des problèmes n'hésitez pas à contacter Christian ou Sandrine.
 - Réception du bilan des championnats 2023 au niveau fédéral : 16% d'augmentation d'inscriptions par rapport à 2019.
 - Demande d'autorisation du club de Pern pour l'organisation de 2 concours découvertes → **demande accordée**
Pour rappel, tout concours d'animation doit faire l'objet de demande auprès du Président. En cas d'incident ou d'accident sur le site durant ces manifestations, le CD décline sa responsabilité qui incombera intégralement au Président du club.

↪ Point mutations et licences au 23 juin

249 mutations à ce jour

Mutations internes payantes : 202 soit 6060 € (part CD 4040 €, part FD 2020 €)

Mutations externes payantes : 47 soit 2350 € (part CD 940 €, part FD 940 €, part CRO 470 €)

Mutations gratuites : 6

Recette mutations à ce jour : **8320 €**

Nombre licences :

2428 licences ce jour :

- EST = 553
- NORD = 594
- OUEST = 574
- SUD = 707

Catégories :

- Benjamin : 9
- Minime : 34
- Cadet : 38
- Junior : 49
- Senior : 1147
- Vétéran : 1151

Classifications :

- Elite 0 : 9
- Elite 1 : 23
- Honneur 1 : 28
- Honneur 2 : 89
- Promotion : 449
- Non classé : 1830

481 féminines et 1947 masculins

Nous dépassons le nombre de licenciés de 2018 qui était de 2426.

Le nombre de prise de licences en 2022 était à 2314, nous dépassons ce chiffre de 114 unités soit près de 105 % de reprise.

Nouveaux licenciés : 294

Renouvellements : 1896

Mutations internes : 202

Mutations externes entrantes : 36

Point trésorerie

1. Trésorerie générale

BP : 41217,79 €

CA : 22509,39 €

Caisse : 20 €

7465 € de chèques à déposer concernant le 2^{ème} règlement des championnats

2. Suite aux demandes de subventions ANS

- Une demande d'une subvention de 1800 € pour le développement de la pétanque Féminine : **1250 € accordé**
- Demande d'une subvention de 1700 € pour l'animation auprès des jeunes : **1000 € accordé**
- Demande d'une subvention de 1000 € pour les personnes en situation d'handicap : à notre grand regret **pas de subvention**

3. Subvention du Conseil départemental

4500 € ont été demandé : **4000 € nous seront alloué.**

Lieu Congrès départemental 2023

Il aura lieu le 2 décembre dans le secteur EST

Concots s'était positionné mais a rencontré des difficultés à trouver une salle.

Normalement, ce sera donc le bureau du secteur Est qui l'organisera, sûrement à Gréalou. A suivre...

↳ Chancellerie 2023

Diplômes décernés par chaque chefs de secteurs (pour rappel, 4 par secteurs et uniquement 6 au secteur organisant un Congrès Départemental électif)

Décision prise en réunion du Comité Directeur du 29 mai 2021

Voir ci-dessous la décision et le calendrier organisationnel des Congrès Départementaux

Voici le calendrier proposé :

2020 Le Congrès électif devait avoir lieu à Prayssac (Ouest)

2021 Ouest (Prayssac)

2022 Nord

2023 Est

2024 Sud (congrès électif)

2025 Sud

2026 Ouest

2027 Nord

2028 Est (congrès électif)

2029 Est

2030 Sud

2031 Ouest

2032 Nord (congrès électif)

2033 Nord

Etc etc...

En ce qui concerne l'attribution des diplômes d'honneur pour les dirigeants, seul le secteur organisant le Congrès électif aura droit à 6 diplômes, les autres secteurs 4.

Toutes les autres années, il sera décerné 4 diplômes à chaque secteur.

Décision → VALIDÉ le 29 mai 2021

Dernière minute : Les demandes de diplômes et de médailles ont été envoyées le 30 juin pour validation par la Présidente du CRO.

↳ Championnats départementaux

Bilan participation 2023 : voir tableaux en pièce jointe

Toutefois, vous pouvez retrouver ces tableaux via le lien ci-dessous

[CD PETANQUE 46 - Statistiques participation \(cd-petanque-46.fr\)](https://cd-petanque-46.fr)

D'une manière générale, les championnats connaissent une augmentation de participants.

Idées pour 2024 :

- Il serait peut être judicieux de commencer les **championnats triplète féminin** le samedi à 14h. Les finales seraient jouées le dimanche vers 16 heures
Petit bémol, les zones triplètes devront être jouées en amont afin de s'assurer un certain confort pour assurer la logistique.

VALIDÉ

- **Championnats Provençaux** : Il serait peut-être judicieux de débiter les championnats provençaux le samedi matin afin de terminer à des heures convenables.

VALIDÉ

↳ Championnats régionaux

Les résultats faibles aux championnats régionaux placent notre comité en dernière position du classement des comités (ceci sans compter les jeunes et le Jeu Provençal)

Sur 27 équipes, seules 13 sont sorties de poule

Meilleur résultat : 1/4 de finale individuel féminin atteint par Annie Lafon de Luzech

12 équipes ont échouées en 8eme de finale

De ce fait, en 2024 nous n'aurons généralement que 2 places sauf pour les championnats individuels féminins et senior et le doublette mixte ou 3 places nous seront attribuées.

Chez les jeunes, 1 équipe minime de l'école de pétanque du secteur Est (Théo Baronio, Corentin Fafred, Albin Girardot) s'est qualifiée pour le championnat de France à Nevers mais a échoué en 1/4 de finale.

Au tir junior, bonne performance de Nathan Lafleur de la Pétanque St Pauloise qui a atteint la 1/2 finale et obtenu ainsi sa qualification pour le championnat de France.

Provençal,

Les 4 équipes qualifiées sont toutes sorties de poule.

En triplette l'équipe de Concots Sébastien Bonny, Rémy Plas et Francis Druot ont échoué en 1/4 de finale. L'autre triplette a perdu en 8^{eme} de finale

En doublette à Auch, les 2 doublettes Lotoises ont perdu en 8eme de finale

ATTENTION : les joueurs qui ne respecteront SCRUPULEUSEMENT pas la charte qui leur est remise, pour tous les championnats Régionaux nationaux, auront aucun remboursement des frais.

DECISION PRISE CE JOUR

↳ CR réunion comité directeur du CRO à Castres

Christian Gramond était absent pour raison de santé, Sandrine Baginski représentait le CD46.

- L'Occitanie représente 20% des licences Nationales.

- Annonce d'arrêt de mandat fin 2024, de la présidente, du secrétaire général et de la trésorière du CRO.

- Bon nombre des Présidents de CD de l'Occitanie sont indécis pour repartir pour un prochain mandat.

Revalorisation des CRC en créant 5 groupes de 8, en D2 du CRC Open, en CRC Féminin et CRC Vétéran.

- En vétérans et CRC2 : avec notre système actuel, 13 clubs descendent sur 32. En 2023, année de transition pour le passage à 40 clubs, il y aura seulement 5 descendants sur 4 groupes et les 13 montants habituels.

En 2024, 27 se maintiendront et 13 descendront.

Idem en CRCF mais en plus, il faudra tenir compte des éventuelles descentes de CNC et ne pas oublier qu'en 2024, le CRC féminin passe à 6 joueuses, comme leurs homologues masculins (env. 4000€).

- La finale : avec 5 groupes, les 5 premiers de groupe seraient qualifiés pour la finale et un barrage se ferait entre les seconds.

- Estimation du cout : 3 groupes de plus représentent une dépense entre 15 et 16 000€.

Ont été validés :

- 1) Le projet sportif dans son intégralité
- 2) Les modalités de financement :

- 3) Part sur les licences des CDs à 5 € en juniors et seniors (4.50€ voté en janvier 2023 + 0.50€)
- 4) Inscription de 50€ pour les équipes inscrites en CRC
- 5) Pour contribuer aux actions menées par le CRO et son ETR en direction des jeunes => participation de 5€ sur toutes les licences jeunes (1 500 licences env.).
- 6) Au moment des inscriptions en CRC, le chèque de caution devra être établi à l'ordre du CD ; le chèque d'inscription sera libellé à l'ordre du CRO.

Le Congrès Régional aura lieu les 20 et 21 janvier 2024 à l'Hôtel Kyriad à côté de Saint-Chély d'Apcher en Haute Lozère.

Championnat de France triplete à Perpignan

Résultats honorables autant pour les filles que pour les garçons avec deux 16eme de finale à la clé. Sandrine Poncie, Malorie Durand, Josiane Sagaz ont perdu très nettement face aux futures championnes de France Sébastien Da Cunha, Régis & Lucas Foulhac ont perdu sur le fil 13 à 11 devant les champions d'Ille et Vilaine

Pour ceux qui vont être délégués sur les prochains championnats, Carole vous fait parvenir les documents des rapports sportifs que vous devez remplir et renvoyer au comité. Ce n'est pas toujours fait.

1 bouteille d'eau par personne et par partie sera offerte aux joueurs et délégués par le CD.

Défraiement du CRO pour le championnat triplete jeunes à Nevers

- 2 équipes par catégorie sont prises en charge par le CRO ainsi que l'habillement pour les 10 équipes qualifiées par catégorie.

Il est donc rappelé aux Comités départementaux les modalités suivantes :

Les Comités Départementaux ont à leur charge, l'hébergement, la restauration et les déplacements de leurs équipes qualifiées.

Le CRO prend en charge l'habillement des 30 équipes (7 000 € environ) ainsi que deux équipes par catégorie pour un montant de 6 000 € qui seront réparties sur les 30 équipes participantes

Il sera donc reversé à chaque comité la somme forfaitaire de 200 € par équipe qualifiée.

Interventions des responsables de commissions

- **Commission féminine**

Trophée des Dames

Pour la 2^{ème} journée, seulement 15 équipes inscrites (14 présentes)

Impossibilité de gérer en poules avec 8 équipes qualifiées

De ce fait, proposition de faire jouer en 5 parties et les 8 premières du classement seront qualifiées.

Pour les 2 derniers qualificatifs, il faut revoir le règlement de fonctionnement.

A partir de 29 équipes règlement inchangé (en poule + concours B)

Si moins de 29 équipes les qualificatifs seront joués en 5 parties

VALIDÉ

Devis cadeaux pour la finale en cours.

Journée des filles

Cette journée caritative et découverte de la pétanque aura lieu le 24 septembre à Flaugnac. Il reste à finaliser le partenariat avec une association.

- **Commission de discipline**

Cette saison est à marquer à l'encre rouge avec 4 commissions de discipline lotoise et depuis le 28 avril 3 affaires traitées + 1 externe.

1. Affaire traitée le 29 avril pour injures, menaces graves et attitude agressive envers arbitres et un officiel lors d'un qualificatif de secteur individuel
Sanction de catégorie 6 : 4 ans ferme de suspension et 2 ans avec sursis + 500 € d'amende plus 160 € de frais de procédure
Le joueur a payé les frais de procédure et a fait parvenir un mot en précisant qu'il ne reprendrait jamais la licence.
2. Une affaire délocalisée du CD82 a été jugée le vendredi 5 mai pour menaces graves et insultes envers un officiel lors d'une compétition par équipe Jeu Provençal
Sanction de catégorie 6 : 5 ans ferme de suspension et 1 an avec sursis + 500 € d'amende plus 108, 5 € de frais de procédure
3. Affaire traitée le 10 juin pour injures, menaces graves envers le Président du CD lors d'un qualificatif triplé senior
Affaire jugée par défaut en l'absence du prévenu
Sanction de catégorie 6 : 6 ans de suspension ferme + 500 € d'amende plus 170 € de frais de procédure

Proposition d'intégrer un nouveau membre extérieur à la commission de discipline :
Mr Jean-Louis CAMBOU Président de la Vallée de Souillac

VALIDÉ

- **Commission des Jeunes et Technique**

Les championnats départementaux se sont bien passés avec, cette année, une augmentation du nombre d'équipes dans toutes les catégories.

Le championnat de tir à Cahors a qualifié trois juniors pour le championnat régional. Seul Nathan Lafleur s'est qualifié pour le championnat de France à Nevers.

Le Championnat triplé à Figeac a qualifié 2 équipes en minime, 2 équipes en cadet et 3 équipes en junior pour le championnat régional. L'équipe minime du secteur EST s'est qualifiée pour le Championnat de France à Nevers.

Le championnat doublette à Puy L'Evêque a qualifié 2 équipes par catégorie pour le championnat régional à Thuir début septembre.

Début juin a eu lieu 1 journée sélection départemental. Cette journée n'a malheureusement pas été prise au sérieux par certains jeunes, il pourrait y avoir des déçus.

Le CDCJ s'est bien déroulé avec cette année une nouvelle version : 3 catégories : benjamin/minime, cadet, junior. Il y avait 5 équipes minimes, 4 équipes cadet et 6 équipes junior.

Chez les minimes l'équipe entente école de Puy L'Evêque/école du secteur EST ira aux phases de zone.

En cadet ce sera l'école du secteur SUD ainsi que chez les juniors. Ces phases de zones se dérouleront à Montauban.

Dernière minute : en catégorie junior le CD46 aura 2 équipes, Ecole secteur SUD 1 et 2

Le secteur EST organisera la finale régionale CRCJ début octobre à Figeac.

La formation du BF2 se passera à Figeac les 13/14/15 octobre 2023 et l'examen les 18/19 novembre 2023. Inscription jusqu'au 1^{er} septembre 2023.

Formation tronc commun le 16 décembre 2023.

Formation BF1 20/21 janvier 2024, examen le 3 février 2024.

- **Commission des personnes en situation d'handicap**

Handi-Pétanque

Concours handi valide

Un 3^{ème} Club s'est proposé d'organiser une journée, c'est le club de la Pétanque Marnhacoise.

Nous souhaiterions la candidature d'un club pour une 4^{ème} journée ailleurs que dans le SUD.

1^{ère} journée le 29 mai à Vers 9 sportifs présents

2^{ème} journée le 8 juillet à Lhospitalet

3^{ème} journée le 7 octobre à Labastide Marnhac

Proposition de la création d'un challenge Départemental handi-pétanque ouvert aux licenciés et non licenciés

VALIDÉ

Sport Adapté

Outre les différents concours Challenge qui se déroulent sur le Figeacois, une journée récréative a eu lieu le vendredi 16 juin à l'initiative du bureau de Luzech qui a passé une convention avec Boissor.

21 résidents de la Passerelle de Leyme et l'ESAT Boissor Luzech étaient présents et ont participé à des parties de pétanque associés à une quinzaine de joueurs Luzéchois.

Remerciements à Alain Baronio de la part du CDSA pour son investissement lors des Challenges sur le Figeacois.

Interdépartemental le 14 octobre à Cahors

Handi valide le 25 novembre à Figeac

- **Commission compétitions**

- Coupe de France

Penser à envoyer à la FD les équipes qualifiées pour le 1^{er} tour de zone

Faire le tirage de la Coupe du Lot

- CDCV

7 journées ont été jouées

Des demandes de décaler les horaires en cas de trop forte chaleur : ce ne sera autorisé qu'en cas d'un arrêté préfectoral de canicule

- CRCV

2 journées ont été jouées par les 3 équipes lotoises Gourdon, Bédurier et Luzech (Joelle Molesin était la déléguée)

La 1ere journée jouée à Luzech s'est déroulée sous un chaud soleil

La 2eme journée s'est déroulée à Bédurier

Belles journées, bien passées et bien organisées.

- CDC Provençal

1ere journée a été jouée le 18 juin

- CRCJP

1ere phase pour les équipes de Gourdon et de la Pétanque Cadurcienne les 24 et 25 juin

- Coupe de France Provençal

Luzech jouera le 1^{er} tour de zone samedi 24 juin à Sanilhac situé en banlieue de Périgueux

Prévoir une date et un lieu pour ébaucher les dates du calendrier 2024

Demande de création d'un championnat triplete mixte vétérans

VALIDÉ date à trouver

- **Commission des arbitres**

- Faire attention aux nombres d'arbitres désignés sur les championnats. Toutefois il faut faire arbitrer 4 championnats aux arbitres stagiaires.

Thierry aidera Ghislain pour le calcul du nombre d'arbitres nécessaire pour les championnats

- Mettre comme responsable des arbitres, sur les championnats, des personnes plus aguerries si possible.

- Certains arbitres font plutôt acte de présence sur les sites plutôt que de l'arbitrage.

- Les convocations aux arbitres seront faites par le responsable de l'arbitrage

- Il y aura 2 démissions d'arbitres dans le secteur Est en fin d'année

- Remise à niveau les 26 novembre et 10 décembre 2023

- Formation des arbitres le 3eme week-end de janvier.

Les examens auront lieu le 3^{ème} week-end de janvier 2024 ou courant février.

Question diverses

Est-il possible d'avoir les résultats en direct sur le site du CD lors des championnats départementaux ?

On va voir si cela est possible mais il est nécessaire d'avoir une bonne connexion internet et suivant les endroits ce n'est pas toujours le cas.

Comment se fait-il que l'on accepte des jeunes sur un concours alors qu'il y a un CDC ou un championnat jeune alors qu'il avait été stipulé que cela n'était pas autorisé ?

Il a dû y avoir un loupé.

Un concours de prévu (quel que soit le concours) peut-il être modifié dans son organisation et ses règles ?

NON

Création de club : siège social dans le département et terrain dans un autre, qu'est ce qui prime pour déterminer le département d'appartenance ?

Le siège social

En CDCV si sur la feuille de match, présence d'un – de 60 ans ?

Match perdu, décision à prendre avec le comité de pilotage

Organisation championnat : se mettre d'accord sur le même mode de fonctionnement (fiche de jeu, temps de pose le midi)

Cela sera fait

Résultats de concours : certains clubs ne font pas parvenir les résultats au CD

*Proposition d'une amende de 50€ à tout club qui ne fera pas parvenir les résultats de son concours **VALIDÉ***

Fin de la réunion à 0h00

Compte-rendu effectué le 5/07/2023

Sandrine BAGINSKI
Secrétaire générale



Christian GRAMOND
Président

